



# Livret d'accueil Année scolaire 2020-2021

Bienvenue à vous et  
à vos enfants



## Le personnel de l'école

### La Directrice

Maëlle Deglos-Opolczynski  
(dans son bureau un jour par semaine)

### Les Enseignants

Classe PS-MS :

Martial Fernandez

Classe GS-CP :

Maëlle Deglos-Opolczynski

Classe CE1-CE2 :

Valérie Maréchal

Classe CM1-CM2 :

Claire Desvergez

### L'ATSEM

Annick Rabillon

### Les Agents de Service

Gina, Ewelina, Virginie

### Les Agents de la Garderie-Cantine

Gina, Ewelina, Virginie

Annick (garderie-centre de loisirs)

**Tous les adultes de l'école ont comme priorité le bien-être des enfants.**

## La vie à l'école

Notre école comprend 4 classes regroupant des enfants d'âges différents (de la Petite Section jusqu'au CM2)

- Horaires

*Respecter les horaires, c'est important pour votre enfant, c'est important pour tous les enfants.*

	ENTREES	SORTIES
MATIN	de 8 h 50 à 9 h 00 (heure à laquelle la porte sera fermée)	à 12h00
APRES-MIDI	de 13 h 20 à 13 h 30 (heure à laquelle la porte sera fermée)	à 16h30

Les élèves doivent impérativement rentrer aux heures d'ouverture du portail. En cas de retard lié à un rdv médical ou à une prise en charge régulière telle orthophonie, les enseignants vous demandent de bien vouloir raccompagner votre enfant soit aux heures d'ouverture habituelles, soit au moment des récréations (10h30 ou 15h)

- Sécurité des enfants et responsabilité des parents

En début d'année les parents remplissent **une fiche de renseignements** et **une fiche d'urgence** où ils indiquent si leur enfant a des problèmes de santé, doit suivre un régime, et donnent **un numéro de téléphone pour les joindre en cas d'urgence**. Il est **indispensable** de nous signaler tout changement pouvant survenir dans ces informations.

**Les parents sont responsables des objets que les enfants peuvent apporter dans leurs poches à l'école.** Les enfants ne doivent pas apporter d'objets dangereux ou qu'ils peuvent se disputer (jouets, bijoux, argent, médicaments, piles, chewing-gum... sont pour cette raison interdits à l'école). Les bonbons, sucettes et autres friandises sont réservés aux jours de fêtes, ils doivent être remis à l'enseignant qui se chargera de la distribution. **Toutefois en maternelle, les enfants de petite section peuvent apporter leur « doudou » à l'école pour le temps de sieste.**

- Information des parents

Les enseignants ont mis en place un **cahier de liaison** de couleur rouge. Dans ce cahier, figurent **toutes les informations** essentielles à la vie de l'école (réunions et fêtes à venir, vie de la classe, informations diverses...) **vous devez les lire, les signer et y répondre** le cas échéant.

En début d'année scolaire, **une réunion d'information** est organisée dans chaque classe.

**Pour rencontrer les enseignants, il est préférable de prendre rendez-vous avec eux** en utilisant le cahier de liaison.

En cas d'absence, il est impératif de prévenir l'école, soit en laissant un message sur le répondeur de l'école (01 30 59 95 11), soit en envoyant un courriel ([0780310n@ac-versailles.fr](mailto:0780310n@ac-versailles.fr))

- Santé et bien-être des enfants

Les enfants doivent être propres, en bonne santé et en état d'assumer le cours des activités de la journée (ayant suffisamment dormi). Les enfants malades ne peuvent pas être acceptés à l'école. Nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école. Toute maladie contagieuse doit être signalée à la directrice. Attention : en raison du danger qu'elle présente pour les femmes enceintes, la rubéole est une maladie à déclaration obligatoire, n'oubliez pas de prévenir l'école.

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cours de récréation ou en salle polyvalente) et parfois salissantes (peinture, collage...) il est important de les habiller de façon pratique et de saison (vêtements faciles à mettre, évitez les bretelles, salopettes et ceintures).

*Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est **indispensable d'écrire leur nom et prénom dessus** (notamment les bonnets, cagoules, écharpes, gants,...).*

L'école prête des vêtements de rechange en cas de nécessité, merci de les rapporter rapidement et propres.

- La coopérative scolaire/USEP

Cet argent qui est demandé aux parents (sur la base du volontariat) sert à enrichir le quotidien de la classe (achats

de livres, de jeux, d'ingrédients pour la cuisine, ...) et à participer à des rencontres sportives ou culturelles.

- Le conseil d'école et les représentants des parents d'élèves

Au mois d'octobre, ont lieu des élections pour choisir 8 parents représentant les autres (4 titulaires et 4 suppléants). Ces parents élus assistent au conseil d'école qui a lieu 3 fois par an. Le conseil d'école réunit la directrice, l'équipe éducative, des représentants de la mairie et des parents.

Pendant le conseil d'école, les représentants des parents peuvent poser des questions et donner leur avis sur les problèmes de l'école. A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé et envoyé sur vos boites courriel (si vous avez donné votre accord seulement).

Vous pouvez contacter les parents délégués à l'adresse suivante :

[parents-delegues-ponthevrard@googlegroups.com](mailto:parents-delegues-ponthevrard@googlegroups.com)

## ACTIVITES PERISCOLAIRES

Dans l'école, fonctionne un service de *cantine et de garderie* (dépendant et sous la responsabilité de la *Mairie*). La garderie est ouverte aux horaires suivants: les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de **7h30 à 8h50** et de **16h30 à 18h30**. Le centre de loisirs est ouvert les mercredis de **7h30 à 18h30**. Si vous désirez y inscrire votre enfant, vous devez vous adresser à la mairie qui vous fournira toutes les informations nécessaires. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Coordonnées de l'école :

1, chemin de l'école

78730 Ponthévrard

01 30 59 95 11

[0780310n@ac-versailles.fr](mailto:0780310n@ac-versailles.fr)

Coordonnées de la mairie pour les services périscolaires :

Mairie de Ponthévrard

01 30 41 22 13

[ponthevrard.mairie@gmail.com](mailto:ponthevrard.mairie@gmail.com)

*A tous, nous souhaitons une très bonne année scolaire dans notre école !!!*

L'équipe enseignante et l'équipe municipale